



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 2^e TRIMESTRE 2018
VOLUME 40, N^o 6
JUN 2018

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT UN BEAU SUCCÈS !

Le beau temps était au rendez-vous en ce dimanche 27 mai pour la Journée de l'environnement organisée par le Service de l'urbanisme et du développement durable. Les Lac-Beauportois ont répondu à l'appel et sont venus nombreux à la zone communautaire.



Plusieurs en ont profité pour faire d'une pierre deux coups en venant se départir de leurs vieux appareils électroniques, leurs pots de peinture et leurs huiles usées, et en profiter pour recevoir un arbre et du compost avec en prime un conseil en récupération ou en plantation.

Résultats de la journée : les bacs de récupération ont débordé, le camion de compost

est reparti vide alors que celui des TIC (technologies de l'information et des communications), lui, est reparti plein. Des prix de présence ont également été attribués par tirage. Des 1000 arbres disponibles, presque tous ont trouvé preneur. Bref, ce fut un beau succès de participation, mais plus encore, un bel effort collectif pour notre planète !



Corinne Duff-Talbot, conseillère en environnement au Service d'urbanisme et du développement durable, offre ses généreux conseils à un citoyen.

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS BIENVENUE À LAC-BEAUPORT !

Des nouvelles familles qui se sont établies à Lac-Beauport au courant de la dernière année, quatorze se sont déplacées à la zone communautaire en ce magnifique dimanche de mai afin d'être accueillies comme il se doit. Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire s'est fait un plaisir d'organiser cette rencontre où tous les élus étaient présents pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents.



Les jus et les fruits frais du IGA Famille Rousseau ainsi que les énormes croissants de la Boulangerie du Lac ont fait fureur auprès des petits et des grands. Une prestation des jeunes musiciens des Jeux d'archets Suzuki, en collaboration avec la MRC de la Jacques-Cartier,

attendait les familles à leur sortie. En guise de cadeau de bienvenue, chacune est repartie avec un arbre, symbole d'implantation dans notre belle municipalité.



Les jeunes musiciens des Jeux d'archets Suzuki

ACTIVITÉS OFFERTES GRATUITEMENT À TOUTE LA FAMILLE !

FÊTE NATIONALE 2018

23 JUIN : SOIRÉE QUÉBÉCOISE FESTIVE (PARC DE LA GENTIANE)

- 20 h 15 : Chansonnier québécois
- 22 h : Feux d'artifice
- 22 h 15 : Chansonnier québécois



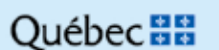
24 JUIN : JOURNÉE FAMILIALE (CLUB NAUTIQUE)

- Dès 10 h : Embarcations nautiques à 5 \$
- Dès 11 h : Minigolf, spikeball, initiation au cirque, mini pédalos, maquillage, jeu gonflable, hot-dogs
- Dès 12 h : Photobooth
- 13 h : Spectacle familial « Marimba à la ferme de la bonne entente »
- 14 h : Course loufoque de pédalos
- 15 h : Zumba sur la plage
- 16 h : Fin des activités



N'oubliez pas d'utiliser le service de transport TCJC pour vos déplacements !
www.tcjacquescartier.com

***Vous souhaitez être bénévole pour les festivités ? Contactez Isabelle Provencher au 418 849-7141, poste 249.



à surveiller :

- OFFRE D'EMPLOI PAGE 3
- PROGRAMMATION ESTIVALE DE LOISIRS PAGE 6
- ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ PAGE 9



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 30 AVRIL 2018



Autorisation de mandat

- Analyse d'eau et mise en place d'un système de traitement de l'eau potable

Autorisation de signature

- Autorisation de démarches professionnelles auprès du MDELCC dans le cadre du projet de construction du bâtiment d'accueil au parc des Sentiers du Moulin

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 7 MAI 2018



Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

19-20 avril 2018 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - approbation des règlements 675 (installations septiques au parc des Sentiers-du-Moulin), 684 (égout sanitaire chemin de la Huche) et 685 (expropriation de la chapelle Saint-James).

6 avril 2018 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - analyse de la plainte au sujet de l'adoption des règlements d'emprunt 672 et 677.

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 687.

Information

Monsieur le Maire invite la population à une séance d'information offerte par le promoteur du projet de condominiums sur le golf qui aura lieu le 14 mai à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire.

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois d'avril 2018 totalisant une somme de 550 658,41 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

- État des revenus et dépenses du mois d'avril 2018

Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente et présentation des projets des règlements suivants :

- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 251 000 \$ afin de rembourser les coûts d'implantation des services publics aux bénéficiaires hors site du mont Écho
- Règlement modifiant le Règlement 681 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2018

Adoption

- Organigramme municipal – 2018
- Adhésion et paiement de cotisations 2018 au Regroupement des gens d'affaires et de tourisme de Lac-Beauport
- Règlement d'emprunt 688 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 270 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de sécurisation des accès et du stationnement de l'école Montagnac
- Stationnement du centre communautaire comme point de chute pour transport scolaire
- Règlement d'urbanisme 09-207-25 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires

- Règlement général 689 – Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes
- Appui au plan de développement du vélo de montagne 2018-2020 de la Société des Sentiers-du-Moulin

Autorisation

- Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) pour l'année 2018-2019

Autorisation de mandat

- Obligations municipales et recherche de servitudes pour le barrage du lac Beauport
- Services professionnels pour la production de plans et devis pour la réfection du chemin du Brûlé
- Sécurité dans les parcs et lieux publics 2018
- Sauvetage hors route 2018-2021
- Assistance juridique – 3, chemin du Lac-Tourbillon

Autorisation de dépenses

- Acquisition de six lampadaires

Autorisation de signature

- Servitude d'accès pour le 21, chemin du Grand-Bois
- Entente intermunicipale de loisirs entre Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval
- Acquisition de la chapelle Saint-James

Autorisation de paiement

- Honoraires professionnels supplémentaires pour l'acquisition des plans et devis du bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin
- Démolition de l'ancien bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin

Autorisation protocole d'entente/événements

- Clubs de natation/triathlon 2018

Engagement

- Personnel étudiant saisonnier – Été 2018

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

Calendrier des collectes

Juin 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					1	2
3	4		6		8	9
10	11		13		15	16
17	18		20		22	23
24	25		27		29	30

Juillet 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2		4		6	7
8	9		11		13	14
15	16		18		20	21
22	23		25		27	28
29	30					

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC



AVIS PUBLIC



DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 3 juillet 2018, à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Demande : Accepter l'aménagement d'un logement d'appoint, uniquement au rez-de-chaussée de la résidence unifamiliale isolée.

Terrain ciblé : 2, chemin du Grand-Bois, lot numéro : 4 981 376

Règlement concerné : Zonage numéro 09-207

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 1^{er} jour du mois de juin 2018.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC



DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 3 juillet 2018, à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Demande : Accepter la construction d'un garage détaché implanté partiellement devant la façade de la résidence.

Terrain ciblé : 393, chemin du Tour-du-Lac, lot numéro : 1 497 199

Règlement concerné : Zonage numéro 09-207

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 1^{er} jour du mois de juin 2018.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier

OFFRE D'EMPLOI



SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

SERVICE DE LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Poste à temps partiel (30 heures/semaine)

La Municipalité de Lac-Beauport dispense des services à une population de près de 8000 citoyens. Nous recherchons présentement un(e) candidat(e) voulant relever des défis et se joindre à une équipe dynamique pour occuper un poste de secrétaire réceptionniste.

DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS

Relevant du directeur du Service de la protection contre l'incendie, le ou la secrétaire réceptionniste aura comme tâche principale d'accueillir et informer les citoyens, de fournir à la direction un soutien bureautique et administratif efficace dans l'exercice de ses responsabilités, d'exercer un rôle de secrétaire et de contribuer activement à l'atteinte des objectifs de l'organisation. S'ajoute à cette tâche, les responsabilités suivantes :

- Rédiger et saisir différents textes, documents, lettres, formulaires, procès-verbaux, rapports et appels d'offres et assister aux réunions en vue de rédiger lesdits procès-verbaux
- Répondre aux appels téléphoniques, transmettre des communications, prendre des messages et donner des renseignements
- Accueillir les visiteurs, donner les informations et les diriger vers les personnes concernées
- Composer des lettres usuelles à partir des informations pertinentes reçues
- Accomplir du travail général de bureau tel que : assemblage, classement, expédition de documents, dépouillement, distribution du courrier, codification, vérification, transcription, photocopie de documents
- Effectuer le suivi des procédures administratives relatives à divers dossiers, documents et plaintes
- Faire des appels téléphoniques, prendre les rendez-vous, convoquer des réunions, faire des réservations et tenir l'agenda de son supérieur
- Participer à la rédaction de rapports par la collecte de données, la conception de présentation spéciale sous forme de tableaux ou autres
- Utiliser divers équipements de bureautique et différents progiciels d'application
- Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne salariée peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) et/ou diplôme d'études collégiales (DEC) en bureautique/secrétariat ou l'équivalent
- Expérience de travail pertinente minimale de 1 an dans un poste de secrétaire ou de secrétaire réceptionniste
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit
- Bonne connaissance approfondie des logiciels de la suite Office, PG et première ligne
- Aptitudes au travail en équipe et polyvalence
- Être une personne méthodique et organisée
- Habileté dans la rédaction de documents techniques
- Courtoisie et aptitudes pour le service à la clientèle
- Jugement et discrétion
- Aptitudes à composer avec des échéanciers serrés et à travailler sous pression
- Connaissance de l'anglais est un atout

CONDITIONS SALARIALES

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport.

Il s'agit d'un poste à temps partiel quatre (4) jours par semaine (30 heures). Le salaire offert est de 20,88 \$ à 24,95 \$ de l'heure.

POSTULER

Toute personne intéressée et répondant aux exigences doit faire parvenir **son curriculum vitae, une lettre d'intérêt ainsi que la copie des attestations de formation requises** en postulant en ligne. Pour se faire, vous devez accéder au site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-emploi/>

au plus tard le **vendredi 8 juin 2018 à 16 h 30** en indiquant clairement le titre du poste : Secrétaire réceptionniste – Service de la protection contre l'incendie.

Seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi.

La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste : M. Dany Dion, directeur du Service de la protection contre l'incendie.



**SOYONS
VERTS!****RETOUR SUR LA CONFÉRENCE « TENDRE VERS LE MODE DE VIE ZÉRO DÉCHET »**

Le mercredi 2 mai s'est tenue la conférence « Tendre vers le mode de vie Zéro Déchet » présentée par la consultante et chroniqueuse Mélissa de La Fontaine.

La conférence fut bien appréciée par les citoyens présents. Visiblement, les multiples questions posées à Mélissa de La Fontaine, une jeune femme drôle, simple et dynamique, ont démontré l'intérêt des participants à mieux comprendre ce mode de vie qui reste encore à découvrir pour plusieurs. En somme, il s'agit de repenser nos choix de consommation afin de produire moins de déchets et, de plus, nous faire réaliser des économies substantielles.

Cela peut être par exemple de réduire le suremballage, en privilégiant des aliments non enveloppés de plastique, de s'approvisionner dans les magasins en vrac, de refuser les cadeaux gratuits et les dépliants envoyés par la poste, de magasiner dans des friperies, etc.

Pour ceux qui sont curieux d'en apprendre davantage sur le sujet, il existe plusieurs ouvrages en ce sens; n'hésitez pas à les consulter.

Vous pouvez aussi consulter le site <https://circuitzerodechet.com> qui permet de trouver les commerces qui favorisent et encouragent les démarches du mouvement citoyen zéro déchet au Québec!

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA RÉGLEMENTATION SUR L'UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES ET DES MATIÈRES FERTILISANTES

À son assemblée du 7 mai, le conseil municipal a adopté un nouveau règlement sur l'utilisation des pesticides et des matières fertilisantes s'appliquant au territoire de Lac-Beauport. L'objectif de ce règlement est de protéger la qualité de l'eau de nos lacs et cours d'eau.

Nous résumons ici les principaux éléments contenus dans ce nouveau règlement :

- L'utilisation de tous pesticides ou matières fertilisantes est interdite à moins de cinquante (50) mètres de tous lacs et cours d'eau.
- De plus, l'utilisation de matières fertilisantes est interdite dans le bassin versant du lac Beauport.
- À l'extérieur de la bande de protection de cinquante (50) mètres autour des lacs et des cours d'eau, seuls les pesticides à faible impact et les amendements au sol (fertilisants) sont autorisés.
- Les citoyens de Lac-Beauport n'ont plus à obtenir de permis pour l'utilisation d'un pesticide ou d'un amendement au sol, mais se doivent de respecter les prescriptions du règlement.
- Toutefois, un permis demeure exigible (sans frais) pour l'utilisation d'un pesticide afin de combattre une infestation d'insectes ou de champignons risquant de porter atteinte à la santé humaine ou de végétaux. Cependant, l'utilisation d'un pesticide appliqué à l'intérieur ou directement sur un bâtiment ne nécessite pas de permis.
- Les entreprises qui exercent des travaux d'application de pesticides ou de matières fertilisantes pour le compte des citoyens de Lac-Beauport doivent obtenir un permis annuel (sans frais) de la Municipalité.

Certaines exceptions s'appliquent à l'intérieur de la bande de protection de cinquante (50) mètres, notamment pour l'utilisation d'un pesticide afin de combattre une infestation d'insectes ou de champignons, pour l'utilisation d'un amendement au sol afin d'effectuer des travaux de naturalisation d'une rive, pour l'ensemencement d'une nouvelle pelouse ou pour l'entretien des aménagements paysagers, plates-bandes, jardins ou potagers.

Pour en savoir davantage sur ce règlement et les mesures d'exception, nous vous invitons à consulter le site Web de la Municipalité à l'adresse suivante <http://lac-beauport.quebec/environnement/faune-et-flore/pesticides-et-entretien-ecologique-de-vos-parterres> ou entrer en contact avec le Service de l'urbanisme et du développement durable au 418 849-7141, poste 246.

BOTTIN DU RÉEMPLOI

Connaissez-vous le Bottin du réemploi ?

C'est dans le cadre de l'élaboration de son plan de gestion des matières résiduelles pour RÉDUIRE les déchets, RÉEMPLOYER davantage de biens et RECYCLER mieux que la Communauté métropolitaine du Québec (CMQ) a créé le Bottin du réemploi. Il s'agit d'un outil en ligne, dont le but est d'encourager l'économie du partage sur son territoire.

Le Bottin du réemploi répertorie 376 lieux permettant de se départir d'objets ou de matériaux récupérables ou encore de se procurer des objets usagés en bon état et à bon prix. Que ça soit pour vous départir de jouets, de vêtements, de meubles, de livres, de vieux ordinateurs ou encore pour dénicher de beaux morceaux de vêtements, des articles de sports, un vélo et bien plus, n'hésitez pas à l'utiliser. Pour consulter le bottin en ligne, rendez-vous à l'adresse <https://www.cmquebec.qc.ca/matieres-residuelles/bottin-reemploi>.



Si vous avez de gros articles en bon état, sachez que la Ressourcerie de Lac St-Charles offre un service de collecte gratuitement ! N'hésitez pas à la contacter au 418 849-7160 et par courriel ressourcerie.lac-st-charles@ccapable.com.

RAPPEL – RECYCLAGE – RAPPEL

Le recyclage peut sembler acquis pour plusieurs citoyens et pourtant, on trouve encore beaucoup d'intrus dans le bac bleu ! Il est à rappeler que c'est le citoyen qui est responsable de faire le tri préalable de ses matières !

Pour vous aider à déterminer les matières qui vont ou non dans le bac bleu, Recyc-Québec a développé une application mobile « Ça va où » que vous pouvez télécharger gratuitement sur App Store et Google Play.

Vous pouvez aussi consulter la liste des matières recyclables acceptées dans le bac bleu.

LISTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ACCEPTÉES **Papiers et cartons (non souillés) :**

- Circulaires, revues et magazines, livres, annuaires
- Papiers, enveloppes, papiers-cadeaux non plastifiés
- Boîtes de carton aplaties
- Cartons de boîtes de céréales et de savon à lessive
- Cartons de jus ou de lait à pignon
- Boîtes d'aliments congelés non souillées
- Tubes et rouleaux de carton, chemises de classement
- Sacs de papier, journaux
- Boîtes d'œufs
- Verres en carton

Verre (bien rincé) :

- Bouteilles en verre clair ou de couleur, flacons et pots en verre (avec ou sans étiquettes)

Métal et aluminium (bien rincés) :

- Boîtes de conserve, couvercles en métal, canettes d'aluminium, assiettes ou papier d'aluminium

Plastique rigide (bien rincé) et styromousse :

- Bouteilles, contenants et couvercles identifiés par le symbole de recyclage (1 à 7)
- Styromousse
- Seaux en plastique propres

**Sacs de plastique :**

- Les sacs et pellicules de plastique (incluant le papier bulle) rassemblés dans un seul sac

Multicouches (bien rincés) :

- Contenants de jus, de lait ou de boisson, etc. (type Tetra Pak)

BERCE DU CAUCASE

La saison estivale signifie le retour de la berce du Caucase. Nous vous rappelons que cette plante envahissante doit obligatoirement être arrachée, tout comme l'herbe à poux et l'herbe à puce. D'ailleurs, des employés municipaux s'affaireront à la tâche d'éradiquer la berce du Caucase sur les terrains municipaux durant l'été.

La berce du Caucase, lorsqu'elle est en contact avec la peau et sous l'effet de la lumière du soleil, peut créer des brûlures sévères et douloureuses. Vous devez donc être très vigilant dans le processus de l'éradiquer.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

- Portez des vêtements longs couvrant tout le corps;
- Protégez vos yeux (lunettes, foulard, visière);
- Préférez l'utilisation d'outils manuels, tel un couteau ou une faux, à l'utilisation d'outils à moteur qui auraient tendance à faire éclabousser la sève toxique;
- Une fois l'opération terminée, retirez vos vêtements en les retournant à l'envers. Évitez de les toucher et lavez-les avant de les réutiliser;
- Lavez les outils, les mains et le visage;
- Déposez les résidus de plantes dans des sacs de plastique que vous pourrez **jeter aux ordures** (bac vert ou noir). Évitez de jeter les résidus dans le bac brun; des graines pourraient ainsi coloniser d'autres territoires.

N'hésitez pas à nous signaler toute présence de cette plante sur votre terrain afin de nous aider à dresser un portrait de son étendue sur le territoire pour lutter efficacement contre sa progression. Pour toute information concernant la berce du Caucase ou l'utilisation de pesticides, vous pouvez contacter Mme Corinne Duff-Talbot, conseillère en environnement par intérim au 418 849-7141, poste 246 et consulter le site Internet de la Municipalité.

LA SAISON DU BARBECUE BAT SON PLEIN

Avant d'utiliser votre barbecue au propane pour la première fois, quelques consignes de sécurité sont à respecter :

- Tout d'abord, assurez-vous d'avoir bien lu le manuel du fabricant de votre barbecue.
- Utilisez votre appareil à l'extérieur seulement : la combustion du propane produit du monoxyde de carbone nocif qui peut être mortel. Assurez-vous que l'endroit est bien ventilé et entreposez toujours votre bouteille de propane à l'extérieur.
- Utilisez une bouteille de propane âgée de 10 ans ou moins. Celles qui sont plus âgées doivent être remises au distributeur de propane afin qu'il en dispose de façon sécuritaire.
- Lors du transport de la bouteille, laissez celle-ci en position debout et assurez-vous qu'il y a une bonne ventilation.



de petites bulles, c'est qu'il y a une fuite de gaz qui doit être corrigée avant d'utiliser l'appareil.

PROCÉDURE D'ALLUMAGE SÉCURITAIRE

1. Ouvrez le couvercle de votre barbecue;
2. Assurez-vous que les commandes d'allumage sont en position fermée (OFF);
3. Ouvrez le robinet de la bouteille au maximum;
4. Placez une des commandes d'allumage en position ouverte (ON) et allumez sans tarder à l'aide du briquet automatique ou d'une allumette.

Pour éteindre l'appareil, fermez d'abord le robinet de la bouteille de propane et mettez ensuite les commandes d'allumage en position fermée (OFF).

Si vous avez des questions sur la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de la protection contre l'incendie au 418 849-7141, poste 307.

Bon été à tous et profitez bien des belles journées chaudes à venir !

Avant l'allumage, vérifiez l'étanchéité des raccords et des boyaux en y appliquant une solution savonneuse alors que le robinet de la bouteille est ouvert. Si vous observez la formation

UNE ALARME C'EST SÉRIEUX !

70% DES ALARMES SONT NON FONDÉES

RÉNOVATION

MAUVAISE INSTALLATION

MAUVAISE UTILISATION

FUMÉE DE CUISSON

cestserieux.com

NE PAYEZ RIEN AVANT 1 AN SANS AUCUN FRAIS

FUTURA PAIE LES 2 TAXES

PROFITEZ DU CRÉDIT D'IMPOT

RÉNOVERT JUSQU'À 10 000\$

MANUFACTURIER DE PORTES & FENÊTRES

PERSONNE NE BAT NOS PRIX !

www.portesetfenetresfutura.ca

QUÉBEC
723, boul. Pierre-Bertrand
(418) 681-1972
(Voisin de Club Piscine)

QUÉBEC
451, rue Frank-Carrel
(418) 681-7272
(Près de l'avenue St-Sacrement et boul. Charest)



PROGRAMMATION ESTIVALE DE LOISIRS

ÉTÉ 2018

EN NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ OFFRIRA À SES CITOYENS UNE PROGRAMMATION DE LOISIRS ESTIVALE POUR LA CLIENTÈLE ADULTE !

MUNICIPALITÉ
DE LAC-BEAUPORT

LA PROGRAMMATION ESTIVALE EN BREF :

- 5 types de cours;
- 5 semaines d'activités du 25 juin au 27 juillet;
- Cours à la carte sans inscription, la carte donnera accès à un minimum de 5 cours;
- Aucun matériel n'est exigé pour les activités, vêtements confortables pour bouger;
- Selon la température, il se peut que certains cours soient donnés à l'extérieur. Apportez des vêtements en conséquence.

L'AVANTAGE DE LA PROGRAMMATION À LA CARTE ?

Vous pourrez découvrir de nouveaux cours !

- Vous partez en vacances une semaine ? Pas de soucis ! Vous payez pour le nombre de cours désiré (minimum 5) !
- Vous achetez votre carte d'accès au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et vous participez aux cours désirés, quand vous voulez !

LA CARTE LOISIR EST EN VENTE DU 4 AU 22 JUIN 2018 SUR LES HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE DES LOISIRS
ATTENTION : AUCUNE CARTE NE SERA VENDUE PAR LES PROFESSEURS

Comment faire pour participer ?

Rendez-vous au Service des loisirs de la Municipalité pour vous procurer votre carte loisir* vous donnant cinq (5) accès aux cours de votre choix, au coût de 40 \$. Il est possible d'ajouter des séances au coût de 8 \$ par cours :

- Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 50, chemin du Village (2^e étage, porte adjacente à la bibliothèque)
- Heures d'ouverture : lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h
- Paiement : chèque, argent comptant, Visa, Mastercard ou paiement direct
- Seulement les inscriptions de la famille immédiate seront traitées
- Preuve de résidence obligatoire

*Aucune inscription par téléphone ni en ligne

Présentez votre carte loisir au professeur, qui la poinçonnera au début du cours.

Renseignements généraux

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le chèque doit être libellé à l'ordre de la « **Municipalité de Lac-Beauport** » et daté de la journée d'inscription. Le paiement doit se faire en un seul versement.

NON-RÉSIDENTS DE LAC-BEAUPORT :

Une tarification supplémentaire de 50 % du coût d'inscription, par personne, sera appliquée.

Les gens des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pourront se procurer des cartes au même tarif que les résidents.

CHÈQUE SANS PROVISION OU PAIEMENT BLOQUÉ :

Des frais de 35 \$ sont applicables, plus les frais d'intérêt encourus. Le paiement devra alors être effectué en argent ou par paiement direct.

Taxes sur les produits et les services :

La TPS et la TVQ sont incluses dans le prix des activités.

REMBOURSEMENT :

Un remboursement complet sera accordé lorsque le participant annule son inscription avant la date limite d'inscription. Il devra également rapporter sa carte au Service des loisirs.

Aucun remboursement ne sera accordé après la date limite d'inscription, à moins d'une raison valable :

Lorsque pour des raisons de santé (blessure ou maladie), d'un déménagement, d'un décès, et ce, **sur présentation de pièces justificatives (ex. : certificat médical, bail, etc.)**. Des frais d'administration de 15 % du tarif seront retenus ainsi qu'une somme proportionnelle au nombre de cours ou à la période d'activité ayant eu lieu.

Si plus de 50 % de la session a été donnée, la Municipalité ne fera aucun remboursement.

ANNULATION DE CERTAINS COURS :

Si nous devons annuler un cours, nous communiquerons avec tous les détenteurs de carte par courriel.

La Municipalité de Lac-Beauport se réserve le droit d'annuler toute activité ou séance d'activité et de modifier les horaires. Advenant l'annulation d'une séance d'activité en raison de force majeure ou de circonstances incontrôlables (bris d'équipement, etc.) et que cette séance ne puisse être reportée à une date ultérieure, aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'absence, le participant ne pourra reprendre le cours manqué.

PERTE DE LA CARTE LOISIR :

En aucun cas, il n'est possible de remplacer une carte perdue. Si vous avez besoin d'une nouvelle carte, vous devrez payer le nombre de séances désirées puisqu'il nous est impossible de connaître le nombre de cours auxquels vous aviez participé.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Pour des renseignements : www.lac-beauport.quebec

Tél. : 418 849-7141, poste 244

ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE



QI GONG (YOGA CHINOIS)

Exercice de santé qui, tout comme l'acupuncture, s'appuie sur les fondements de la médecine traditionnelle chinoise. Une variété de mouvements lents et harmonieux associés à des méthodes de respiration et de méditation vous fera vivre des moments remplis de découvertes et de détente. Niveau unique, accessible à tous sans aucun prérequis.

Responsable : Réjean Paquet (energie.tao@yahoo.ca)

YOGA ÉGYPTIEN

Le yoga égyptien est une technique corporelle dont l'être d'aujourd'hui peut retirer les plus grands bienfaits. Les postures pharaoniques permettent une prise de conscience progressive du corps et conduisent à une autocorrection physique et psychique. L'action du yoga égyptien sur l'axe vertébral est spectaculaire.

Professeure formée en Inde

YOGA RESTAURATEUR

Forme moderne du yoga adaptée tant à notre vie sédentaire qu'à des entraînements sportifs ou à des professions incluant répétitions de mouvements ou déséquilibre postural; ce yoga nous fait prendre conscience des endroits qui posent difficultés dans notre corps. Les exercices proposés permettent de renforcer et de redonner toute la mobilité dont notre corps a besoin. Le corps s'ajuste par la pratique variée qui met l'accent sur différentes régions (hanches, épaules, abdominaux, etc.). Ce cours dynamique nous fait travailler en renforcement musculaire et assouplissement.

Professeure formée en Inde

YOGA TRADITIONNEL

Le Hatha-yoga peut se définir comme une pratique posturale incluant les asanas. Ces positions spécifiques du corps améliorent notre énergie vitale, développent la maîtrise du corps et du mental. Grâce au travail respiratoire, il nous ouvre à de plus hauts états de conscience.

Professeure formée en Inde

ACTIVITÉS SPORTIVES



MARCHE NORDIQUE

La marche nordique se pratique quatre saisons, en sentiers ou dans la rue. La technique finlandaise rappelle le mouvement du ski de fond et contribue donc à entraîner le haut du corps (tronc, épaules, bras) tout en augmentant le travail cardiovasculaire. C'est un entraînement complet, non violent pour les articulations et au grand air. Bienvenue à tous ! **Des bâtons de marche sont prêtés.**

Responsable : Any Rouleau

PILATES AU SOL

La méthode Pilates permet de raffermir et de tonifier les muscles de l'abdomen, de la colonne vertébrale, des fessiers et du bassin dans le but de favoriser un bon maintien de l'ensemble du corps. Par cette méthode, on renforce les muscles trop faibles et on décontracte les muscles trop tendus. Le rythme de la respiration est aussi pris en considération. Le résultat : un corps droit, musclé, équilibré et agile, libre de vieilles tensions et prêt à assumer de nouvelles initiatives.

Les professeurs adapteront leur cours selon le niveau d'aisance des participants.

Responsables : Suzie Fecteau et Diane Bronsard

ZUMBA

Entraînement s'appuyant sur des rythmes et chorégraphies inspirés de danses latines, hip-hop, funk, africaines, et plus encore. Tout pour rendre votre entraînement amusant et très original. Vous n'aurez même pas l'impression de vous entraîner !

Responsable : Mélanie Boutin



Clinique Dentaire
Posan Valois
418 **849-7101**
1, chemin du Godendard, voisin du Centre de ski Le Relais



Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste

Ouvert le jour et le soir



Calendrier des cours

Mardi	Mercredi	Jeudi
26 juin 8 h 45 à 9 h 45 : Yoga traditionnel 11 h 15 à 12 h 15 : Yoga égyptien 19 h 15 à 20 h 15 : Qi Gong	27 juin 18 h à 19 h : Pilates avec Diane 19 h à 20 h : Zumba	28 juin 9 h à 10 h : Marche nordique estivale
3 juillet 8 h 45 à 9 h 45 : Yoga traditionnel 10 h à 11 h : Pilates avec Suzie 11 h 15 à 12 h 15 : Yoga restaurateur 19 h 15 à 20 h 15 : Qi Gong	4 juillet 18 h à 19 h : Pilates avec Diane 19 h 15 à 20 h 15 : Zumba	5 juillet 9 h à 10 h : Marche nordique estivale
10 juillet 19 h 15 à 20 h 15 : Qi Gong	11 juillet 8 h 45 à 9 h 45 : Yoga traditionnel 11 h 15 à 12 h 15 : Yoga égyptien 19 h 15 à 20 h 15 : Zumba	12 juillet 9 h à 10 h : Marche nordique estivale
17 juillet 8 h 45 à 9 h 45 : Yoga traditionnel 10 h à 11 h : Pilates avec Suzie 11 h 15 à 12 h 15 : Yoga restaurateur 19 h 15 à 20 h 15 : Qi Gong	18 juillet 19 h 15 à 20 h 15 : Zumba	19 juillet 9 h à 10 h : Marche nordique estivale
24 juillet 19 h 15 à 20 h 15 : Qi Gong	25 juillet	26 juillet 9 h à 10 h : Marche nordique estivale 19 h 15 à 20 h 15 : Zumba

IMPORTANT - PAIEMENT EN LIGNE VIA LA PLATEFORME VOILÀ

Afin de suivre l'évolution de la sécurité pour le paiement en ligne, et de continuer d'assurer la confidentialité de vos transactions et données, vous devrez dorénavant utiliser une version récente de votre navigateur pour procéder au paiement en ligne de vos inscriptions. Les navigateurs autorisés sont : Internet Explorer 11, Microsoft Edge, Firefox, Google Chrome, Safari et Opera. Afin de valider la conformité de votre navigateur, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <https://testssl1.accessite.net/>. Si votre navigateur est conforme, un message s'affichera. Si ce n'est pas le cas, un message d'erreur apparaîtra. Il est alors recommandé de mettre à jour votre navigateur.

TRAIL DE LA CLINIQUE DU COUREUR

Venez courir dans les magnifiques sentiers de la municipalité de Lac-Beauport lors de la Trail de la Clinique du Coureur le 9 juin prochain.

- Des distances pour tous les goûts et niveaux : 5, 10, 30 et 50 km
- Courses pour les enfants : 300 m, 500 m, 1 km, 1,5 km et 2 km
- Service d'animation pour vos enfants (ils peuvent rester toute la journée en compagnie des animateurs du Saisonier)

Une superbe ambiance, de supers parcours, nous vous attendons !!

Vous voulez participer sans courir ? Nous avons besoin de vous ! Inscrivez-vous comme bénévole, vous allez sans aucun doute passer une journée extraordinaire !

Site internet : trail.lacliniqueducoureur.com



VITAMINE J
TOUT L'ÉTÉ DANS LA ZONE COMMUNAUTAIRE

75 HEURES DE PRÉSENCE D'INTERVENANTS FORMÉS **7 JOURS SUR 7**
Événements, sorties, activités, coffre à jouets, programmation diversifiée et animations spontanées

MAISON DES JEUNES
Alternative au camp de jour
Lundi au jeudi de 9h à 16h
Coût d'inscription : 20\$

PROJET D'INTERVENTION SWITCH
15h à 22h (jours variables)

ANIMATION DE PARC
Mercredi au dimanche (heures variables)



PROJET VITAMINE J

La zone communautaire sera vivante cet été ! La Maison des Jeunes Le Cabanon et le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire unissent leurs forces pour créer un endroit invitant et dynamique pour les citoyens !

Le projet consiste à allier trois ressources différentes, soit l'équipe de la Maison des Jeunes, les travailleurs de milieux SWITCH et l'animateur de parc de la municipalité, afin de rejoindre l'ensemble des utilisateurs de la zone communautaire. Également, ces intervenants organiseront, selon leur mandat principal, des activités spontanées de loisirs en plus de planifier au minimum une activité d'envergure par semaine telle qu'atelier de skate, compétition de trottinette, sorties, tournois de soccer, BBQ santé, etc.

AIDE-CUISINIER(ÈRE) SERVEUR(EUSE) RECHERCHÉ(E)

Emploi offert par Les Habitations St-Dunstan, résidence pour aînés de Lac-Beauport.
En semaine du lundi au vendredi de 15 h à 19 h 30 (environ 20 heures par semaine).
Communiquez avec madame Sonia Julien au 418 570-1380.



BELLE PARTICIPATION AU Défi Santé

C'est tout le mois d'avril que se tenait le Défi Santé, un mouvement invitant tous les Québécois à mettre leur santé en priorité pour manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre.

La Municipalité a tenu pour cette occasion plusieurs activités qui ont été fort populaires, soit une Cani-Rando avec la Belle Bête, l'essai du Jumping Fitness, une conférence sur le jardinage et des portes ouvertes aux activités régulières de la programmation. L'activité de zumba en plein air s'est particulièrement démarquée en attirant à elle seule une centaine de personnes !

Malgré le mois d'avril terminé, nous vous invitons, chers citoyens, à conserver vos saines habitudes de vie !





NOUVEAUTÉ MAÎTRE-NAGEUR EN EAU LIBRE

VENEZ PROFITER DU LAC DE FAÇON SÉCURITAIRE ET AMUSANTE !

Entraînement en lac pour les gens de 18 ans et plus désirant nager avec la présence d'un entraîneur qualifié. Il est important de pouvoir compléter 400 mètres de nage en continu et de bien connaître le crawl.

LE PORT DU WETSUIT ET D'UNE BOUÉE EST FORTEMENT RECOMMANDÉ.

Quand : lundi et mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 du 18 juin au 22 août (10 semaines)

Où : Club nautique de Lac-Beauport

Coût : 70 \$ résident – 105 \$ non-résident

Période d'inscription : 4 au 8 juin pour les résidents et les 7 et 8 juin pour les non-résidents

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne :

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR UN COMPTE EN LIGNE **ACTIF** ET DANS LEQUEL VOUS ÊTES À L'AISE DE NAVIGUER, AU MOINS **UNE SEMAINE AVANT LES INSCRIPTIONS**.

Inscrivez-vous et payez en ligne sur <https://mon.accescite.net/22040/fr-ca/>

*** Prendre note que la plateforme d'inscription n'est pas faite pour les iPhone, iPad, etc. Il est préférable de s'inscrire via PC ou Mac.**

Mode de paiement en ligne accepté : Visa ou Mastercard seulement

Afin de suivre l'évolution de la sécurité pour le paiement en ligne, et de continuer d'assurer la confidentialité de vos transactions et données, vous devrez dorénavant utiliser une version récente de votre navigateur pour procéder au paiement en ligne de vos inscriptions. Les navigateurs autorisés sont : Internet Explorer 11, Microsoft Edge, Firefox, Google Chrome, Safari et Opera. Afin de valider la conformité de votre navigateur, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://testssl1.accescite.net/>. Si votre navigateur est conforme, un message s'affichera. Si ce n'est pas le cas, un message d'erreur apparaîtra. Il est alors recommandé de mettre à jour votre navigateur.

Inscription en personne :

Une preuve de résidence doit obligatoirement être présentée avant l'inscription (permis de conduire, compte de taxes ou bail avec carte photo).

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

50, chemin du Village (2^e étage, porte adjacente à la bibliothèque)

Heures d'ouverture : lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h

Paiement : chèque, argent comptant, Visa, Mastercard ou paiement direct

- Seulement les inscriptions de la famille immédiate seront traitées
- Aucune inscription par téléphone ni par courriel ne sera traitée

Autres renseignements :

www.lac-beauport.quebec

Tél. : 418 849-7141, poste 244

NOUVEAUTÉ BAIN LIBRE... EN EAU LIBRE !

Pour nager en eau libre de façon sécuritaire, des bains libres en lac seront organisés et supervisés par un sauveteur.

Vous voulez tout savoir sur les bains libres? Consultez notre site Internet à la page des activités de loisirs et aquatiques à :

<http://lac-beauport.quebec/resident/sport-et-loisirs/activites-de-loisir/>

Pour information : 418 849-7141, poste 244

POUR LA NAGE EN EAU LIBRE SÉCURITAIRE :

- Porter un casque de couleur vive
- Avoir une bouée
- Porter un wetsuit pour favoriser la flottabilité
- Utiliser le corridor de nage
- Ne pas nager seul

CLUB NAUTIQUE ÉTÉ 2018

Le Club nautique commencera officiellement ses activités le 23 juin prochain, alors que le site sera en pleines festivités pour la Fête nationale. Pour une première année, le Club nautique sera ouvert les fins de semaine du 9-10 juin et du 16-17 juin, en fonction de la température.

Horaire régulier : ouvert de 9 h à 20 h tous les jours. Suivez la page Facebook de la Municipalité afin d'être au courant des différentes activités sur le site ainsi que pour être informé des fermetures dues à la météo.

Prendre note que le Club nautique sera fermé le 7 juillet ainsi que les 17-18-19 août en raison de compétitions du Club de canoë-kayak de Lac-Beauport.

VOTRE CLUB NAUTIQUE AMÉLIORE SON OFFRE ALIMENTAIRE

Le Club nautique opère depuis plusieurs années un service de type « casse-croûte » où petits et grands peuvent s'offrir une collation lors d'une journée à la plage. Afin de mieux servir la clientèle et faire la promotion des aliments sains, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a collaboré avec des nutritionnistes du CIUSSS de la Capitale-Nationale afin de revoir l'offre alimentaire. Les actions entreprises s'inscrivent dans la pensée qu'aucun aliment n'est mauvais en soi et que tout est une question de modération. L'objectif n'est pas d'éliminer radicalement tous les aliments de moins bonne qualité nutritionnelle, mais plutôt de varier les choix. Par exemples, certains aliments seront retirés du menu, tels que les boissons gazeuses, alors que les *Mr Freeze* resteront disponibles. Un plus grand choix de friandises glacées, d'une meilleure qualité nutritionnelle, sera ajouté.

Prenez le temps de regarder les changements lors de vos visites et faites-nous part de vos commentaires !

EMBARCATIONS NON-MOTORISÉES

Un changement a été apporté depuis la dernière parution de La Chronique. Les résidents pourront amener leur embarcation non-motorisée pour profiter du lac. Il est important de bien laver et sécher votre embarcation si celle-ci a été utilisée sur un autre plan d'eau. Protégeons notre lac !





Découvrez les Activités de l'été 2018

Tout l'été dans la zone communautaire* :

Coffre à jouer et animateur qui dynamisera le parc avec des activités spontanées pour tous!

Juin

SAMEDI 9 JUIN

Kermesse et Trail de la Clinique du Coureur au Saisonnier
trail.lacliniqueducoureur.com

SAMEDI 9 JUIN

Participez à la **Fête des voisins** dans toute la Municipalité!
fetedesvoisins.qc.ca

SAMEDI 23 JUIN

Soirée festive de la Fête nationale* de 20 h 15 à 23 h 45 : chansonnier et feux d'artifice au parc de la Gentiane



DIMANCHE 24 JUIN

Journée de la Fête nationale* de 10 h à 16 h : activités pour toute la famille au Club nautique

JEUDI 28 JUIN

Cinéma en plein air « Rapides et Dangereux 8 »* dans la zone communautaire vers 21 h 30. Apportez vos grignotines et vos chaises!
*En cas de pluie : salle Philippe-Laroche

SAMEDI 30 JUIN

Festi SUP au Club nautique
laplagequebec.com/sup/

Juillet

SAMEDI 7 JUILLET

Régate régionale au Club nautique, organisée par le CCKLB
*Club nautique fermé pour cette occasion

SAMEDI 7 JUILLET

Heure du conte en plein air* à 10 h dans la zone communautaire
*Remis au 14 juillet en cas de pluie



DIMANCHE 15 JUILLET

Initiation familiale à la **survie en forêt*** avec Ti-Mousse dans Brousse à 9 h 30, parc de la Gentiane
Inscription: 418 849-7141, poste 249



VENDREDI 20 JUILLET

Le Homie's Band* à 19 h 30 au parc de la Gentiane. Musique populaire!
*En cas de pluie : Club nautique

SAMEDI 21 JUILLET

Viens apprendre des « **tricks** » avec un **professionnel de la planche à roulettes*** dans le skate parc, de 13 h à 15 h 30
*Remis au lendemain en cas de pluie

MERCREDI 25 JUILLET

Marco Calliari* à 19 h 30, parc de la Gentiane, en collaboration avec l'hôtel Entourage sur-le-Lac. Musique festive!
*En cas de pluie : Club nautique



JEUDI 26 JUILLET

Feux d'artifice Leucan dans la zone communautaire, par le Saisonnier

Août

MERCREDI 1^{er} AOÛT

Cinéma en plein air « **La Belle et la Bête** »* dans la zone communautaire vers 20 h 40. Apportez vos grignotines et vos chaises!
*En cas de pluie : salle Philippe-Laroche

JEUDI 2 AOÛT

Feux d'artifice Leucan dans la zone communautaire, par le Saisonnier

SAMEDI 4 AOÛT

Viens t'initier au **parkour avec des professionnels*** dans le skate parc, de 13 h à 15 h
*Remis au lendemain en cas de pluie



8 ET 10 AOÛT

Québec Singletrack Experience événement cycliste
quebecsingletrack.com

JEUDI 9 AOÛT

Spectacle hommage Charles-Élie et Maude Carrier au Saisonnier

11-12 AOÛT

24 heures du Lac Archibald
24heuresdulac.com

SAMEDI 11 AOÛT

Compétition provinciale de ski acrobatique sur rampe d'eau au Centre acrobatique Yves Laroche

JEUDI 16 AOÛT

Cinéma en plein air « Comme des bêtes »* dans la zone communautaire vers 20 h 20. Apportez vos grignotines et vos chaises!
*En cas de pluie : salle Philippe-Laroche

SAMEDI 18 AOÛT

Compétition de planche à roulettes* avec des juges professionnels dans le skate parc, de 13 h à 16 h, en collaboration avec la Maison des jeunes
*Remis au lendemain en cas de pluie



17 AU 19 AOÛT

Championnats provinciaux de C-K U-15 au Club nautique, organisés par le CCKLB
*Club nautique fermé pour cette occasion

24 AU 26 AOÛT

Mondial AcrobatX au Centre acrobatique Yves Laroche

SAMEDI 25 AOÛT

« Beach Party »*, événement familial au Club nautique



facebook.com/MunicipalitedeLacBeauport *Les activités offertes par la Municipalité sont gratuites!



À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

À la bibliothèque l'Écrin du 16 juin au 25 août 2018

Début des inscriptions dès le samedi 16 juin 2018

Chaque été, les enfants peuvent améliorer leur aptitude à la lecture et conserver leurs acquis tout en s'amusant, par le biais du Club de lecture estival TD. Ce club pancanadien a pour objectifs de sensibiliser les enfants au plaisir de la lecture, piquer leur curiosité et stimuler leur imagination. Il contribue directement au maintien et au développement de leur habileté de lecture tout au long des vacances.



POUR PARTICIPER

Préscolaire : être âgé de 4 ou 5 ans (quelques troussees disponibles)

Régulier : être âgé entre 6 et 12 ans

Être membre de la bibliothèque – Carte d'abonné en règle (gratuit pour les résidents de Lac-Beauport)

Les inscriptions débutent le 16 juin jusqu'à épuisement du matériel.

Lors de l'inscription, l'enfant recevra sa trousse de lecture du Club TD.

DES PRIX À GAGNER CHAQUE SEMAINE

Chaque semaine, les participants auront la chance de gagner un prix. Chaque livre lu donnera droit à un bulletin de participation. Un grand tirage final parmi tous les coupons amassés durant la durée du club aura lieu en septembre. Les détails concernant le prix et la date du tirage seront publiés dans le numéro du mois d'août de La Chronique.



HORAIRE D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

DU 1^{ER} JUIN AU 2 SEPTEMBRE 2018 INCLUSIVEMENT

Lundi : 19 h à 21 h

Mardi : 13 h à 16 h

Mercredi : 19 h à 21 h

Jeudi : 13 h à 16 h

Vendredi : Fermée

Samedi : 10 h à 13 h

Dimanche : Fermée

Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net

LUNDI 3 SEPTEMBRE – FERMÉE – FÊTE DU TRAVAIL



HEURE DU CONTE SOUS LA TENTE

Une heure du conte toute spéciale aura lieu à l'extérieur de la bibliothèque le **samedi 7 juillet de 10 h à 11 h** (remis au 14 juillet en cas de pluie).

Que ce soit le temps d'une petite pause ou pour toute l'heure, les tout-petits sont invités à venir s'installer sous notre « tente à conte » pour se détendre en se faisant raconter de belles histoires en toute simplicité par notre animatrice Nadine.

Entrée libre - Aucune inscription requise

À bientôt !



NOS ÉLUS en action !



< **SOUPER DE FIN D'ANNÉE** des membres du Club de l'Âge d'or de Lac-Beauport le 15 mai avec le maire, Michel Beaulieu, la présidente, Ghislaine A. Lepage, la conseillère municipale Alice Dignard, et le vice-président Lucien Roy.



PELLETÉE DE TERRE du nouveau bâtiment de services au parc des Sentiers-du-Moulin : Monsieur Sébastien Noël, représentant de Joël Godin député de Portneuf – Jacques-Cartier, Madame Lucie LaRoche, conseillère municipale responsable des sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire, Madame Véronique Tremblay, députée de Chauveau et ministre déléguée aux Transports, Monsieur Michel Beaulieu, maire de Lac-Beauport et préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, et Monsieur Philippe Carrier, président de la Société des Sentiers du Moulin. >



DÉFI MISE EN FORME Canac de soccer le 18 mai >



MRC DE LA JACQUES-CARTIER UN TOUT NOUVEAU SITE INTERNET



Maintenant accessible au www.mrc.jacques-cartier.com, le site Internet a complètement été revu notamment afin de permettre l'intégration des services de la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier.

Plus épuré, convivial et intuitif, le site Internet adaptatif reflète le milieu de vie unique qu'est la MRC de La Jacques-Cartier, soit une région dynamique en pleine effervescence.

DÉCOUVRIR LA RÉGION

Cette nouvelle plateforme web offre également une carte interactive qui regroupe, sur une même carte, les attraits touristiques et culturels, met en avant-plan les arrêts, points de vente et stationnements incitatifs du transport collectif et bien plus encore.

Les richesses culturelles de la région sont aussi mises en évidence par le Répertoire culturel qui met en lumière les artistes et artisans de la région.

Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-7797
fax: (418) 849-8765
courriel: notaire@helenenotaire.com

VRSB
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

GREFFE DE

PIERRE CLAVET
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

418 849-2657 · LAC-BEAUPORT

Estimation Gratuite

Inspection par caméra

Service Urgence

CMMTG

Licence RBQ : 5723-3355-01

Plomberie

Gagnon.ca

418-802-0898

- Entretien / Réparation
- Renovation / Modifications
- Débouchage / Installation de Drains
- Pompes / Puits
- Chauffage-eau
- Installation neuve
- Dégel de tuyauterie
- Système de filtration
- Clapet anti-refoulement
- Installation Lave-vaisselle



RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE LAC-BEAUPORT UNE SOIRÉE CHARGÉE EN ÉMOTIONS

Quelle belle soirée riche en émotions au complexe hôtelier Entourage sur-le-Lac avec la remise des prix destinés aux bénévoles de l'année de Lac-Beauport le 26 avril dernier.



Prix Distinction Caroline Letarte : Guy Gilbert, conseiller municipal, Marie, Sophie, Frédéric et Louis Audet, Lucie Laroche, conseillère municipale, et Michel Beaulieu, maire de Lac-Beauport.

Le prestigieux Prix Distinction, remis à une personne qui a su, par son implication extraordinaire et par différents projets, faire rayonner la municipalité de Lac-Beauport, a été décerné pour la première fois à titre posthume à **madame Caroline Letarte**. Son conjoint Louis Audet, accompagné de ses trois enfants, Marie, Sophie et Frédéric, a accepté le prix en son nom, devant une salle émue. Madame Letarte, récemment décédée des suites d'une maladie, était impliquée dans plusieurs organismes dans de nombreuses fonctions.



Sandra Genest, présidente du conseil d'administration de la Maison des jeunes Le Cabanon, Bénévole de l'année pour le volet Culture et vie communautaire, et Étienne Boileau, Bénévole de l'année volet Sportif.

Madame Sandra Genest, présidente du conseil d'administration de la Maison des jeunes Le Cabanon, a remporté le titre de Bénévole de l'année pour le volet Culture et vie communautaire. Pour le volet Sportif, le titre a été décerné à **monsieur Étienne Boileau**, bénévole depuis 11 ans aux Sentiers du Moulin.

Le maire de Lac-Beauport, **monsieur Michel Beaulieu**, a fait l'éloge des nombreux organismes et bénévoles qui font de cette municipalité un milieu de vie dynamique et vivant en les remerciant un à un. Une mention spéciale a été adressée à **monsieur Georges Delisle**, pour avoir reçu plus tôt ce mois-ci la médaille de l'Assemblée nationale

pour l'ensemble de son œuvre auprès des jeunes de Lac-Beauport.

Pas moins de 19 organismes locaux ont délégué des représentants afin de festoyer avec les récipiendaires. En tout, 150 personnes ont participé à l'événement qui fut à la fois touchant et festif. L'ambiance de la soirée a été confiée au band Les Buddy's qui a permis à plusieurs de se délier les jambes en fin de soirée.



Guy Gilbert, conseiller municipal, Sylvie Roy, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et animatrice de la soirée, et Isabelle Provencher, coordonnatrice aux programmes de loisirs et coordonnatrice de la soirée.

DE LA BELLE VISITE À CITÉ JOIE !

Saviez-vous que l'ensemble des employés, des gestionnaires et des dirigeants de la caisse populaire Desjardins de Charlesbourg offriront un avant-midi de bénévolat au profit d'un organisme de notre secteur au courant de l'année ? Cette implication représente plus de 15 000 \$ et près de 700 heures d'actions communes au bénéfice de notre milieu. Cité Joie est l'un des organismes qui recevra cinq personnes deux fois par mois pour la réalisation de diverses tâches et corvées.

Le 11 mai dernier était le coup d'envoi pour Cité Joie. Nous avons eu la chance de recevoir de l'aide pour du classement, du triage et la préparation de divers dossiers. Quelle belle initiative ! Bravo pour cette implication dans notre milieu et MERCI !!!



L'ALTERNATIVE DE

L'ÉTÉ

LE CONCEPT

CET ÉTÉ, LA MAISON DES JEUNES LE CABANON DE LAC-BEAUPORT OUVRIRA SES PORTES DE JOUR AFIN D'OFFRIR UNE PROGRAMMATION ALTERNATIVE AUX JEUNES DE 11 À 14 ANS VOULANT AVOIR UN ÉTÉ À LEUR IMAGE. NOUS OFFRONS UN ENCADREMENT (PRISE DE PRÉSENCE, PRISE EN CHARGE DES JEUNES, SUIVIS, ETC.) TOUT EN RESTANT DANS UNE APPROCHE DE MILIEU DE VIE PAR ET POUR LES JEUNES. UNE PREMIÈRE AU LAC-BEAUPORT !

NOTRE OFFRE, VOTRE SOLUTION !

UN MILIEU DE VIE ADAPTÉ POUR LES JEUNES
DES ACTIVITÉS VARIÉES ET ACTIVÉS SELON LEURS GOÛTS
DES INTERVENANTS FORMÉS ET EXPÉRIMENTÉS
UN ENCADREMENT RÉPONDANT À LEURS BESOINS

QUAND LE CAMP DE JOUR EST «DÉPASSÉ» ET QUE RESTER SEUL À LA MAISON N'EST PAS UNE OPTION...

POUR LES 11 À 14 ANS !

LUNDI AU JEUDI (9 H À 16 H)
25 JUN AU 18 AOÛT 2018
(FERMÉ DU 23 JUILLET AU 3 AOÛT)

20\$ PAR SEMAINE

PLACES LIMITÉES

PROGRAMMATION

ACTIVITÉS DIVERSES (PIC NIC, BAIGNADE, PLEIN AIR, JEUX INTÉRIEURS, PÉRIODE LIBRE, ETC.), CRÉATION DE PROJETS, SORTIES ET PLUS ENCORE !

CALENDRIER DES SORTIES (TOUS LES MERCREDIS)

SEMAINE DU 25 JUN	Vieux-Québec	4 PLACES RESTANTES
SEMAINE DU 2 JUILLET	Sortie Plein air (choix des jeunes)	
SEMAINE DU 9 JUILLET	Galeries de la Capitale et Cinéma	
SEMAINE DU 16 JUILLET	Village Vacances Valcartier	4 PLACES RESTANTES
SEMAINE DU 23 JUILLET	FERMÉ	
SEMAINE DU 30 JUILLET	FERMÉ	
SEMAINE DU 6 AOÛT	Sortie Plein air (choix des jeunes)	
SEMAINE DU 13 AOÛT	La Ronde	COMPLÉTÉ

INFOS ET INSCRIPTIONS

CONTACT : ROXANNE LOCAS (DIRECTRICE)
COURRIEL : MDJLECABANON@GMAIL.COM
TELEPHONE : 418.841.0707
WWW.FACEBOOK.COMMDJLECABANON



OFFRES D'EMPLOI

Le Club de canoë-kayak de Lac-Beauport est à la recherche d'un **ANIMATEUR-MONITEUR** pour ses camps d'initiation et de compétitions pour l'été 2018.

Visitez la page Facebook du club pour plus de détails. La date limite pour postuler a été prolongée au vendredi 8 juin.

Aussi, un poste de **RESPONSABLE-ENTRETIEN DU PARCOURS DE COURSE** est à pourvoir dès maintenant. Le travail consiste à installer les câbles et les bouées sur le lac au début de la saison, voir à leur entretien pendant l'été et lors des compétitions (2) et procéder au remisage à la fin des activités. Le paiement se fera sur une base forfaitaire ou horaire. Pour postuler, prière de laisser un message par courriel à info@ccklacbeauport.ca.



NOUVELLE OFFRE DE SERVICE!
Départs aux heures | Du matin au soir | 7 jours sur 7

EXPRESS QUÉBEC ET SAINTE-FOY
POSSIBLE AVEC CORRESPONDANCE TCJC - PARCOURS 24

HORAIRE	PREMIER DÉPART	DERNIER DÉPART
D - L - M - M	6H00	21H00
J - V - S	6H00	23H00

TCJC
La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

LE TCJC, UN CHOIX NATUREL!
tcjacquescartier.com

SENTIERS DU MOULIN

ARCHIBALD

LE SAISONNIER

LE RELAIS

MONT TOURBILLON

CLUB NAUTIQUE

VERE LE FERMINUS RTC DU ZOO

WiFi

f

JE VAIS RELEVER LE DÉFI

DÉFI TÊTES RASÉES
leucan

9 juin de 10 h à 14 h
Caserne de Stoneham
201, chemin de la Grande-Ligne | Stoneham-et-Tewkesbury



conseil municipal

<p>Michel Beaulieu Maire Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier</p>		<p>MRC de La Jacques-Cartier Sécurité civile Sécurité publique Ressources humaines mbeaulieu@lacbeauport.net</p>
<p>Hélène Bergeron Conseillère - District 1</p>		<p>Protection contre l'incendie Les Habitations St-Dunstan hbergeron@lacbeauport.net</p>
<p>Alice Dignard Conseillère - District 2</p>		<p>Urbanisme, permis et inspections Finances et administration Pacte d'amitié Les Habitations St-Dunstan adignard@lacbeauport.net</p>
<p>Guy Gilbert Maire suppléant Conseiller - District 3</p>		<p>Développement économique et touristique Infrastructures de loisirs Ressources humaines ggilbert@lacbeauport.net</p>
<p>Lucie LaRoche Conseillère - District 4</p>		<p>Sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire Société des Sentiers du Moulin et Le Lasallien lroche@lacbeauport.net</p>
<p>Katy Duclos Conseillère - District 5</p>		<p>Environnement et développement durable Communications Histoire et patrimoine Transport collectif kduclos@lacbeauport.net</p>
<p>François Girard Conseiller - District 6</p>		<p>Travaux publics, équipement municipal Sécurité routière Greffes et affaires juridiques fgirard@lacbeauport.net</p>

bibliothèque

Horaires d'été de la bibliothèque (du 1^{er} juin au 2 septembre 2018 inclusivement)

Lundi : 19 h à 21 h	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h	Samedi : 10 h à 13 h
Mercredi : 19 h à 21 h	Dimanche : Fermée
Judi : 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequecrin@lacbeauport.net

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le 3 septembre 2018 pour la fête du Travail.

séance du conseil

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu le mardi 3 juillet et le lundi 27 août 2018 à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

La mairie sera fermée les lundis 25 juin et 2 juillet en raison des congés reportés de la Fête nationale et de la Fête du Canada

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1

Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec

Collecte des matières résiduelles	poste 246
Demande d'accès à l'information	poste 238
Fosses septiques	poste 248
Permis et inspections	poste 222
Taxation/évaluation	poste 226
Travaux publics	poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141

Bibliothèque	poste 282
Inscriptions aux activités	poste 244

piscine municipale

78, chemin du Brûlé

Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



Police MRC
de La Jacques-Cartier,
Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac

Tél. : 310-4141

urgence

Urgence	9-1-1
Urgence aqueduc/égout	418 849-5050
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences	1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt)	1 800 463-3389

RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME

• Aérien	1 800 267-7270
• Maritime	1 800 464-4393



Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net
www.lac-beauport.quebec

PAS DE PARUTION EN JUILLET

PARUTION D'AOÛT :

3 AOÛT 2018

DATE DE TOMBÉE :

19 JUILLET 2018